



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 24 septembre 2019, à 20h30

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Jean-Baptiste LAURENT, Jean-Marc DERY.

Absents excusés : Jean-Louis GRANITI (pouvoir à Yves ALVAREZ), Pierre-Franck CHEMACK (pouvoir à Christine Antonsanti), Marie-Thérèse WHEELER

Absents : Claude CARLE, Evann CALVETE, Frédéric JOUBERT.

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie et du public assistent au Conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-François OLIVE

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23/07/2019 est lu puis adopté à 7 voix POUR et 1 ABSTENTION.

7-1-2019 Délibération décision modificative n°3

Le cumulus qui alimente en eau chaude la cuisine de la salle des fêtes, présentait une fuite et provoquait des dégâts sur le mur adjacent. Pour éviter des dégradations plus importantes, ce cumulus a été remplacé car il ne pouvait pas être réparé. Cette dépense, qui s'élève à 1500 euros, n'était pas prévue dans le budget de l'année en cours impliquant une décision modificative.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents

7-2-2019 Délibération relative au recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (poste d'agent de nettoyage à l'école).

Le 12 novembre 2018, Laurent Fabre a signé un contrat d'un an pour faire le ménage à l'école. Ce contrat porte sur 10 heures de travail par semaine. M. Fabre s'acquitte de sa tâche avec professionnalisme, à la satisfaction de tous. Nous souhaitons renouveler son contrat pour six mois supplémentaires.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents

Questions diverses

Voirie intercommunale

La communauté de communes a convoqué les maires des communes membres pour leur présenter une proposition de transfert de compétences concernant la voirie. Dans la proposition faite à notre commune, la CCTA a exclu les voies donnant dans la Haute Garonne et la route de saint Sulpice, jugeant que celle-ci faisait partie de l'agglomération. Seules les voies d'En Moynet et de Bouzigues ont été retenues. Sur ces voies, un diagnostic a été fait par une entreprise de travaux publics, Urbalink à Toulouse, qui a repéré les tronçons de route à réparer de façon urgente et ceux à réparer au fil de l'eau.

Pour les réparations urgentes, la facture s'élèverait à 16 956.75 € pour une surface de 19 660 m². La CCTA propose de faire les réparations avant fin décembre 2019 et de prélever ce montant en trois fois sur les fonds de concours affectés à la commune dans les trois prochaines années. Ensuite, le transfert de compétence serait effectué et les réparations seraient réalisées dans les différentes communes selon les priorités définies.

Les travaux de voirie communale étant largement subventionnés (de l'ordre de 66%), il est important de se renseigner auprès du département de la Haute-Garonne pour savoir quel impact ce transfert de compétences aurait sur l'attribution des subventions. D'autre part, le conseil municipal estime que le transfert partiel de cette compétence, puisque toutes les autres voies communales resteraient à la charge de la commune, ne serait pas forcément avantageux. Il est convenu de contacter le département avant toute décision.

Chantier de réparation du City Park

Les panneaux de grillage rigide commandés pour remplacer les planches cassées à chaque extrémité du City Park ont été livrés. Un chantier bénévole des conseillers est organisé pour effectuer le chantier de montage des panneaux et réparation de certaines planches cassées.

Ecole éco-responsable

Les livraisons de repas à la cantine se font dorénavant dans des plats en inox au lieu de barquettes en plastique jetable. Le service de cantine en a été modifié, en particulier les plats chauds sont en self-service (les enfants se lèvent avec leur assiette et vont se faire servir par Corinne). Un jeu de récipients à déchets est venu compléter le Gachimètre à pain. Les enfants peuvent ainsi trier et jeter eux-mêmes leurs déchets.

Atelier de théâtre d'improvisation

En partenariat avec la MJC de Montastruc, un atelier d'improvisation, animé par l'Azassien Philippe Bérenguer, va démarrer dans les locaux du périscolaire de l'école d'Azas. Un effectif de 8 à 10 adhérents est nécessaire pour que cette initiative perdure.

Action caritative du périscolaire en direction de l'association NASONGDO au Burkina Faso

L'année dernière, le service périscolaire de l'école a organisé la fabrication et la vente d'objets (bouillottes sèches en tissus multicolores), ce qui a permis de récolter des fonds. Cette recette a servi à acheter deux machines à coudre qui sont destinées à être envoyées au Burkina Faso au profit de l'association Nasongdo qui vient en aide en particulier aux femmes et aux enfants en difficultés. L'expédition et le contact avec Nasongdo est assuré par l'association partenaire « Couleurs Sans Frontière », bien connue des Azassiens. Pour célébrer l'engagement des enfants et des animateurs, un goûter sera organisé qui rassemblera les enfants, les collégiens qui avaient participé, les animateurs et l'association.

Commémoration du 11 novembre

Comme l'année dernière, la commémoration sera organisée le vendredi à 11 h pour permettre aux enfants de l'école d'y participer et inviter les anciens combattants à manger à la cantine avec eux.

La séance est levée à 21h52

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI <i>Absent excusé</i>	Mr Pierre-Franck CHEMACK <i>Absent excusé</i>	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie- Thérèse WHEELER <i>Absent excusé</i>	Mr Jean-Baptiste LAURENT
Mr Claude CARLE <i>Absent</i>	Mr Evann CALVETE <i>Absent</i>	Mr Jean-Marc DERY	Mr Frédéric JOUBERT <i>Absent</i>	